



Municipalité de Sainte-Sabine

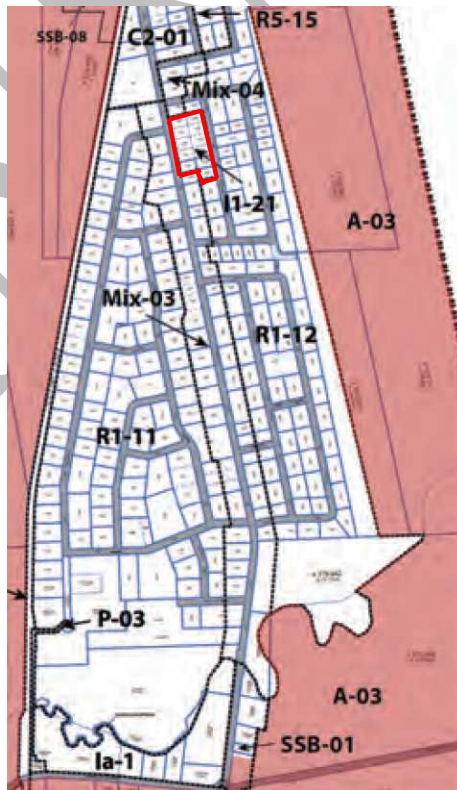
A V I S P U B L I C

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum du secteur concerné représentant la zone I1-21 ainsi que les zones contigües : soit les zones Mix-03, Mix-04, R1-12.

Second projet de règlement #2018-01-401, adopté le 5 février 2018, modifiant le règlement de zonage, afin d'augmenter la superficie d'implantation maximale pour un bâtiment principal à des fins industrielles dans la zone I1-21.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 31 janvier 2018, le conseil a adopté le second projet de règlement no 2018-01-401 modifiant le règlement de zonage, afin d'augmenter la superficie d'implantation maximale pour un bâtiment principal à des fins industrielles dans la zone I1-21.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des secteurs concernés peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre est accessible au bureau de la municipalité, 185 rue Principale, Ste-Sabine, du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h. Toute demande doit être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 14 février 2018.
4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est **de 34**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le règlement peut être consulté durant les heures régulières de bureau.



Donnée à Ste-Sabine ce 6^e jour de février 2018.

Chantal St-Germain
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière